Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260211-DE26_09-DE

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VILLE DE BETTON
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 11/02/2026

Date de la convocation : 5 février 2026
Nombre de conseillers en exercice : 33

Le 11 février 2026 à 20h30, le Conseil Municipal de la Ville de BETTON, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de L. BESSERVE, Maire.

PRÉSENTS (30) : L. BESSERVE, Maire, F. BROCHAIN, S. ROUANET, T. FAUCHOUX, K. LEPINOIT-LEFRÊNE, B. ROHON, A. LANDAIS, F. MIGNON, L. FAROUJ, adjoints,
V. AIT TALEB, J.-B ALBANESE, A. AMAR, S. HILLION, S. LABOUX MORIN, G. LE BRIS, M. LE GENTIL, J.-Y. LOURY, S. MACÉ, M. PABOEUF, L. STEPHAN, L. ALLIAUME, N. JAOUEN, N. LUCAS, E. SAUVAGET, B. TANCRAY, T. ANNEIX, A. BIDAULT, P. CORNICHET, S. LAPIE, R. PIEL, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS (3) : Q. JAGOREL, T. PHAM, M. TOMASI.

PROCURATIONS DE VOTE (2) : T. PHAM à S. LABOUX MORIN, M. TOMASI à N. LUCAS.

G. LE BRIS a été nommé en qualité de secrétaire de séance.

N°	Intitulé de la délibération	Rapporteur
26-09	REGULARISATION FONCIERE - REV 6A	**F.BROCHAIN**

Annexes 4 et 5 – Plans de cession

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment les articles L. 2111-1 et L. 2111-14 ;

VU le Code de la Voirie Routière et notamment l'article L. 111-1 ;

VU la délibération n° C 14.433 du Conseil de Rennes Métropole en date du 20 novembre 2024 relative à la convention générale de mise à disposition des biens et droits affectés par les communes à l'exercice des compétentes transférées à Rennes Métropole ;

VU la délibération n° C 14.343 du Conseil de Rennes Métropole approuvant la convention entre les communes et la Métropole relative à la création, l'entretien et l'aménagement de la voirie communale et de ses dépendances ;

CONSIDÉRANT que la Métropole "Rennes Métropole " a été créée par décret n° 2014-1602 du 23 décembre 2014. Parmi les compétences dévolues par la loi aux métropoles figurent la "création, l'aménagement et l'entretien de voirie", les "Parcs et stationnement", l'"Assainissement" et la "Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains" ;

CONSIDÉRANT que Rennes Métropole est amenée à acquérir des biens, en vue de les incorporer dans le domaine routier métropolitain ;

CONSIDÉRANT qu'une régularisation foncière est nécessaire quant à la réalisation du Réseau Express Vélo dit « REV 6A », en direction de Maison-Blanche ;

CONSIDÉRANT que les parcelles cédées à la Métropole sont cadastrées comme suit : D 757 (*710 m²*), D 755 (*798 m²*), D 753 (118 *m²*), D 751 (95 *m²*), D 759 (*213 m²*), D 761 (*131 m²*), BA 241 (*12 m²*) et BA 242 (*30 m²*), pour une superficie totale de 2 107 *m² ;*

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 035-213500242-20260211-DE26_09-DE

DÉLIBÉRATION

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
VILLE DE BETTON
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 11/02/2026

CONSIDÉRANT que le prix de cession proposé est de 0.60 €/m² de surface soit un total de 1 264,20 € auxquels s'ajoutent l'ensemble des frais afférents à ce dossier, et qui sont pris en charge par Rennes Métropole ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable donné par les membres de la Commission Aménagement du territoire du 22 janvier 2026 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **D'ACCEPTER** la cession des parcelles sus mentionnées au profit de Rennes Métropole ;
- **DE PRENDRE ACTE** de la régularisation foncière initiée dans le cadre de la réalisation du REV 6A ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à cette cession foncière ;
- **D'INSCRIRE** les crédits au budget de l'année 2026.

Mise aux voix, la délibération est adoptée à l'unanimité.

A BETTON, LE 11 FÉVRIER 2026

Le Secrétaire de séance,

Gireg LE BRIS

La Maire,

Laurence BESSERVE

Laurence BESSERVE
Signature numérique de Laurence BESSERVE
Date : 2026.02.17 17:42:02 +01'00'

Document transmis à la Préfecture le : 17/02/2026

Publié sur le site de la Ville le : 17/02/2026

Par le service du Secrétariat Général de la Ville de BETTON